Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de

Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

Band: 2 (1761)

Heft: 2

Artikel: Éclaircissemens sur les défrichemens

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-382497

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



VIII.

ECLAIRCISSEMENS

SUR LES

DEFRICHEMENS.

L E nombre de ceux qui travaillent à mettre en valeur des terres incultes, & le goût pour ces fortes d'entreprises, augmentant tous les jours, on m'a demandé plusieurs éclaircissemens à ce sujet : je me suis fait un devoir de les donner, autant qu'il a dépendu de moi. J'ai pensé qu'il étoit à propos de rapporter ceux qui m'ont paru les plus intéressans, à la suite de la troissième Edition de ma pratique des Désrichemens.

CES éclaircissemens contiennent de nouveaux détails.

- SUR la maniere de placer les gazons, pour qu'ils sechent aisément.
 - SUR la façon d'écobuer, ou de peler les terreins en friche, dans lesquels on rencontre de fortes productions sauvages, entremêlées d'autres moins considérables.
 - SUR les précautions à prendre, quand on fait brûler un Défrichement, situé dans le voisinage d'un bois, ou de quelqu'autre endroit combustible.
 - E'I sur les attentions qu'on doit avoir, lorsqu'on se sert tant de la Sonde, que de l'Ecobuë.

JE vais traiter successivement, chacun de ces articles, dans l'ordre ci-dessus.

Maniere de placer les Gazons, pour qu'ils sechent aisement.

LORSQUE les Journaliers employés à écobuer, levent les gazons, comme je l'ai marqué dans mon ouvrage, ils ont foin de les poser de façon qu'ils portent d'un bout les uns dessus les autres; mais s'ils craignent qu'ils ne séchent pas assez vîte dans cette position, ainsi qu'il arrive souvent, ils doivent en ce cas, les mettre d'un seul tems

tems avec leurs Ecobuës, par petits tas de trois, quatre, ou cinq l'un sur l'autre, suivant leurs divers degrés d'épaisseur, & la quantité de matière combustible ou végétale qu'ils contiennent.

L'AIR passant entre ces gazons, qu'on place toujours la chevelure en dessus, les pénétre & les séche bientôt, principalement s'il fait du hâle, il ne saut cependant point attendre qu'ils soient trop secs, pour les mettre en sourneaux, & y allumer le seu, parce qu'ils brûleroient trop, & trop vîte, ils ne produiroient pas alors autant de cendres, ni d'une aussi bonne qualité, que quand les gazons brûlent lentement. Il est une juste proportion à cet égard, qu'on apprendra facilement par la pratique.

QUELQUEFOIS on arrange les gazons sur bout, deux à deux, appuyés l'un contre l'autre, ensorte qu'ils forment une espèce de toit, avec du vuide dessous, & leur chevelure par-dessus; mais cet arrangement allonge l'ouvrage & coûte davantage. Il n'est bon que pour les marais ou les prairies qu'on désriche, & qui conservent encore de l'humidité.

Façon d'écobuer, ou de peler les terreins en friche, dans lesquels on rencontre de fortes productions sauvages, entremêlées d'autres moins considérables.

QUAND

QUAND j'ai dit dans l'ouvrage déjà cité, qu'avant de défricher un terrein, il falloit se délivrer des grosses racines, je n'ai entendu parler, comme je l'ai observé, que de celles qui empêchoient l'effet de l'écobue, & nullement des autres, cet outil tranchant pouvoit couper: on l'aiguise même de tems en tems sur la pierre, quand il en est besoin, pour cet effet. Les ajoncs de la petite espèce, la lande, & bruyere ordinaire, le petit houx, les jeunes pieds d'épine & de geniévre, la ronce, le genet, & généralement toutes les productions sauvages point trop fortes, doivent partir avec les gazons qu'emporte l'écobuë, ainsi que je l'ai marqué.

A l'égard des ajoncs de la grande espèce, des grandes bruyeres, appellées en Anjou Bray mâles, des gros pieds d'épine, de genievre, & de houx, des dissérentes productions sauvages & arbrisseaux aussi forts, ou plus considérables, dont l'écobue ne sçauroit couper les racines, ils restent sur le terrein, sans cependant empêcher de lever les gazons, que l'on coupe entre ces grandes plantes, & forts arbrisseaux, de l'épaisseur convenable. De tels gazons se trouvent à la vérité souvent d'une forme trèsirréguliere, pour la longueur, & la largeur; mais ils n'en sont pas moins bons, ayant l'avantage d'être composés de beaucoup de matiere végétale.

A mesure qu'on écobuë, il saut avoir soin de mettre ces gazons par petits tas, comme je l'ai ci - devant expliqué, & de les placer dans les intervalles où le sonds est pelé, il s'y trouve suffisamment de vuide: de cette saçon les grandes productions sauvages, & forts arbrisseaux, ne sont point engagés parmi les gazons, & on a la liberté de les arracher ensuite, à coups de tranche, de pioche, ou de pelle, quand on veut, sans déranger ces gazons. Il suffit que cela soit sini au tems, où l'on seme les bleds dans le pays.

LES uns font cette opération avant le brûlis des gazons, & les autres après, suivant leur commodité; dans ce dernier cas, on doit cependant toujours l'exécuter préalablement, dans les places, où l'on a dessein de mettre les fourneaux, parce qu'il est important de ne point remuer les monceaux de cendres qui en proviennent, qu'au moment de la semaille.

AUPARAVANT d'emblaver le terrein, on recomble les trous, & on unit la terre qui a été remuée pour arracher les grandes productions sauvages, & sorts arbrisseaux, dont il s'agit; on les enleve ensuite avec leurs racines, on les laisse sécher à l'air quelque tems, après quoi ils servent au chauffage principalement pour la cuisine. L'on tire ainsi partie de ces racines, qui dédommagent en beaucoup d'endroits, de

ce qu'elles ont coûté. Dans les pays où le bois est compté presque pour rien, on ne prendra point la peine de les voiturer, & on les fera brûler avec les gazons des fourneaux, elles augmenteront le volume & le degré de bonté des cendres.

PLUS un terrein se trouvera garni de fortes productions sauvages, & mieux le fonds vaudra. S'il coûte davantage qu'un autre à défricher, & mettre en valeur, il produira de bien meilleures recoltes, qui dédommageront amplement des avances que l'on aura faites.

LES ajoncs n'étant point généralement connus sous le même nom, plusieurs perfonnes de disférens pays m'ont demandé ce que c'étoit, je vais en donner ici la description.

L'AJONC est une espèce d'arbrisseau toujours verd, comme le sapin, & rempli de pointes très-piquantes, il porte des steurs jaunes, qu'il conserve toute l'année; il y en a de deux sortes, le grand & le petit: à la hauteur près, ils se ressemblent tous deux. En pilant les pointes qui leur tiennent lieu de seuilles, dans le même goût qu'au sapin, elles sont très-bonnes pour les chevaux, & leur valent mieux que de la paille hachée. Les bœuss, les vaches, ainsi que la plûpart des autres bestiaux, s'en nourrissent aussi fort bien, quand elles sont brisées

brisées de cette façon, & les ânes les broutent même sur pied. On peut être sûr que le bled réussira, partout où l'on rencontrera des ajoncs.

Précautions à prendre, quand on fait brûler un Défrichement, situé dans le voisinage d'un bois, ou de quelqu'autre endroit combustible.

LES malheurs qu'occasionne le seu, sont si fort à craindre, qu'on ne sçauroit se donner trop de soins pour s'en garantir. Pour peu que le désrichement qu'on a écobué, se trouve dans une situation dangereuse à cet égard, on doit attendre un tems calme, pour en allumer les sourneaux, and ne point s'y hazarder, quand il fait du vent, parce qu'on ne seroit peut être pas le maître, alors, d'empêcher l'incendie de s'étendre dans les environs, ou quelquesois on ne pourroit plus l'arrêter, qu'après avoir causé de grands ravages.

SI ce défrichement joint de tous côtés à des bois, bruyeres, landes, & autres endroits faciles à incendier, on commence-ra dans ce cas, par faire une rangée de fourneaux tout au tour: on les éloignera de vingt-cinq, ou trente pieds des terres voisines, & de dix pieds au moins des autres fourneaux, qui feront construits ensuite, dans l'intérieur du défrichement, où l'on rejettera les gazons que l'on aura de Tome II. 2 de Partie.

reste. On observera après cela de quel côté vient le vent, car il en souffle toujours un peu, quelque calme que soit le tems, & on mettra le seu dans la rangée des sourneaux du circuit de ce désrichement, qui se trouvera la plus au - dessous du vent. Plusieurs hommes garderont ces sourneaux, pendant qu'ils brûleront, ils jetteront dessus, de la terre avec des pelles, en cas qu'ils soient sort garnis de bruyeres, ou autres matieres combustibles, & qu'ils poussent des slammes trop
violentes.

CETTE terre amortira les flammes, & contiendra le feu, de forte que les fourneaux se consumeront peu à peu, sans caufer aucun dommage à l'extérieur du défrichement, non plus que dans son intérieur, où ce feu pourroit faire tort de deux manieres : la premiere s'il pénétroit dans les gazons épars, & les brûloit, parce que la cendre répandue sur la surface du terrein, sans être emmoncelée s'évaporeroit; la seconde s'il prenoit dans les autres fourneaux, en cas qu'on les eût tous faits auparavant; parce que alors l'incendie devenant trop considérable, il ne seroit plus possible de l'arrêter, & de l'empêcher de gagner le voisinage.

LA rangée des fourneaux la plus au-deffous du vent étant confumée, l'on fera brûler successivement de la même façon, chacune chacune des autres rangées, qui formeront le circuit de ce défrichement; après quoi l'on reviendra à celle qui joindra cette premiere, on y fera une semblable opération, & l'on continuera de même, en prenant l'une après l'autre, toutes les rangées qui se trouveront le plus au - dessous du vent, jusqu'à ce que la totalité des fourneaux soit brûlée.

ON aura l'attention de ne jamais allumer tous ces fourneaux que le matin, attendu qu'on est beaucoup plus en état de les gouverner, & de remédier au désordre qui peut arriver, lors de la premiere violence du feu, pendant la journée, que durant la nuit, à l'entrée de laquelle on ne manquera pas de laisser un certain nombre d'hommes, proportionné à la grandeur de l'entreprise, pour garder les fourneaux. hommes les attiseront, & veilleront jusqu'au retour des journaliers le lendemain, à ce que l'incendie ne s'étende point ailleurs. Ils serviront encore, à empêcher les incendiaires, de venir prendre du feu dans fourneaux, pour embraser pendant les ténebres, le voisinage; crime dont il est malheureusement arrivé plusieurs exemples, & que ces misérables peuvent en quelque sorte, commettre alors impunément, si tout le monde s'en va, parce qu'on se persuade ensuite aisément, que cet accident est arrivé de lui - même par le feu, qui à gagné nuitamment les environs.

Cc 2

EN

EN ne négligeant aucune de ces précautions, qui ne sont pas toutes également nécessaires, dans les cantons où le seu ne sequiroit causer de ravage extérieurement, on évitera tout inconvénient.

J'Al fait brûler ainsi devant moi, plusieurs sois, encore en dernier lieu, l'été
passé, des désrichemens assez considérables,
enclavés au milieu de dissérens bois taillis,
dans lesquels ils se trouvoit beaucoup de
bruyeres, & autres matieres combustibles,
sans qu'il soit arrivé le moindre accident: si
quelqu'un en essuye dans une pareille occasion, ce sera certainement sa faute.

Sur les attentions qu'on doit avoir, lorsqu'on se sert, tant de la Sonde, que de l'écobuê.

L'ON aura soin de tourner toujours la Sonde à droite, en l'enfonçant dans le terrein, & en la retirant, attendu que si on la tournoit à gauche, on dévisseroit la pointe & les barres, qui se sépareroient les unes des autres. En cas qu'une barre vienne à se fausser par quelque accident, il ne saut pas la remettre en terre, sans l'avoir auparavant redressée, en la faisant rougir dans l'endroit courbé, autrement elle empêcheroit l'effet de la Sonde, & la feroit casser; l'inspection des barres, est donc un préalable nécessaire, quand on veut se servir d'une Sonde.

CEUX qui trouvent les écobues de dix à douze livres, & même celles de huit à dix livres, trop lourdes, peuvent en faire faire de moins pesantes; si les hommes qu'ils employent font trop foibles, ou fi la terre qu'ils défrichent est fort légere, & peu garnie de productions sauvages, mais j'avertis qu'en général l'ouvrage vaut mieux, lorsqu'il est fait avec de forts outils, & qu'on ne doit point s'en rapporter entiérement à ce sujet, aux journaliers : la plûpart d'entr'eux cherchent les écobues les plus légeres, pour s'éviter de la fatigue. Il est cependant nécessaire qu'ils en ayent de convenables à leurs forces & au terrein. Ils s'y accoutument au bout de quelques jours, ainsi que je l'ai éprouvé dans mes défrichemens.

IL arrive fouvent, que le travail qu'on a fait d'abord, pour rechercher & ôter les pierres assez grosses pour nuire, n'a pas été suffisamment exact, & qu'il en reste de telles, qui ne paroissent point, sur la superficie de la terre; comme elles arrêteroient l'écobue, & l'endommageroient, on aura la précaution de faire marcher devant les écobueurs, un journalier, lequel sondera de nouveau le terrein par-tout, environ fix pouces avant, foit avec la premiere barre de la Sonde, garnie de sa pointe, foit avec un picperrier, outil dont on se sert, dans les carrieres : quand ce journalier rencontrera quelque pierre, de l'espé-Cc 3

ce dont il s'agit, on la fera arracher aussitôt, avec le même outil, ou bien à coups de tranche.

APRES le brûlis du défrichement, il fera à propos de faire sonder encore ce terrein de la même saçon, à deux pieds de prosondeur, entre les monceaux de cendres, asin de trouver, & d'enlever les pierres, contre lesquelles la charrüe pourroit se brisser : lorsqu'on régalera les cendres, on sera une semblable opération sous ces monceaux, avant d'ensemencer la terre.

deside feers forges & all test let.



rice of tendominage of the

précagions de faire marcher

dess de nauvisa de terrein par-tout, castron fix poeces avant, doit avec la grandere barre de la Sonde, garnie de farmonate,

loted avec une pieperrieus, entile diet en

delle, cantales conferes i quend on foundation

les réconcectes que nu. journalier , lequels

les remonauera quelque pierre , de l'espé